DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

nº 05.038

L'An Deux Mille Cinq, le 29 mars à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

LE 22 MARS 2005

LE 22 MARS 2005

<u>ETAIENT PRESENTS</u>: MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, COASSIN, Mmes CROUE, DOUMECQ, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Mme TERRIEN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES :

M. BOISNARD représenté par Mme GEOFFROY Mme COURTIN représentée par M. LE GUEUT M. CAU représenté par M. POTENNEC Mme DURAND représentée par M. DENIS Mme ISENDICK représentée par M. CHABANEAU Mme JOLY représentée par M. MERLE Melle TURPIN représentée par M. BOURGEOIS

ABSENT-EXCUSE : néant

Nombre de Conseillers

en exercice : 33 Nombre de Présents : 26 Nombre de Votants : 33

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET: ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS:

CONVENTIONS D'OBJECTIFS ANNEE 2005

Royan Culture . Centre d'Arts Plastiques . Les Moussaillons

Royan Vaux Atlantique Football Club . Roc Hand Ball .

A.I.M.C.R. + . G.I.C.C. . Département Animation . SOMECOB .

Association Royan Saujon Rugby . Le Rêve d'Icare

VOTE: UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

7 ABSTENTIONS

Conformément à la loi numéro 2000-321 du 12 avril 2000, et compte tenu du montant des subventions qu'il est prévu de verser à certaines associations au titre de l'exercice 2005, il est nécessaire de conclure avec les associations, dont la subvention est supérieure à la somme de 23.000 euros, une convention d'objectifs.

Compte tenu de l'avis de la commission des finances réunie le 23 mars 2005, de l'avis de la commission de la culture réunie le 10 mars 2005, de l'avis de la commission des sports du 15 mars 2005 et de l'avis de la commission de la jeunesse réunie le 12 mars 2005, il est proposé d'approuver les conventions d'objectifs à intervenir avec les associations suivantes :

- Association A.I.M.C.R. +
- Association G.I.C.C.
- Département Animation
- SOMECOB
- Association Royan Culture
- Association Arts Plastiques
- Association Les Moussaillons
- Association Royan Vaux Football
- Association Roc Handball
- Association Royan Saujon Rugby
- Association Le Rêve d'Icare

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUÏ l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU les projets de conventions présentés,
- VU l'avis de la Commission des Finances,
- VU l'avis de la Commission de la Culture,
- VU l'avis de la Commission des sports,
- VU l'avis de la Commission de la jeunesse,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver les conventions d'objectifs à intervenir avec les associations suivantes :
 - Association A.I.M.C.R. +
 - Association G.I.C.C.
 - Département Animation
 - SOMECOB
 - Association Royan Culture
 - Association Arts Plastiques
 - Association Les Moussaillons
 - Association Royan Vaux Football
 - Association Roc Handball
 - Association Royan Saujon Rugby
 - Association Le Rêve d'Icare

- d'imputer les dépenses correspondantes sur le budget de l'année en cours
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer les conventions d'objectifs précitées.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, Le Premier Adjoint, H. LE GUEUT Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 31 mars 2005
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS